

Demande de proposition : Recherche sur la formation des enseignants et des enseignantes en fluidité et immersion

Contexte

Le Bureau du Commissaire aux langues autochtones (la Commission) a été créé en vertu de la *Loi sur les langues autochtones* afin de soutenir et de promouvoir la réhabilitation, la revitalisation, l'entretien et le renforcement des langues autochtones au Canada. Dans le cadre de son mandat, la Commission est également responsable de sensibiliser aux droits des langues autochtones et de soutenir une compréhension publique plus large.

Depuis 2023, la Commission rencontre des partenaires, des experts et des défenseurs des langues à travers le Canada afin de mieux comprendre les obstacles et opportunités liés au développement de la fluidité et de la maîtrise, et pour plaider en faveur d'un meilleur accès à une formation efficace des enseignants et des enseignantes en immersion linguistique autochtone. L'objectif principal de l'Initiative de formation des enseignants et des enseignantes sur la fluidité et l'immersion est de guider le développement d'interventions de formation des enseignants et des enseignantes en immersion en langues autochtones qui favorisent des locuteurs compétents et, en fin de compte, des locuteurs fluents. Cette orientation reflète ce que la Commission a entendu lors d'une série de séances de dialogue à travers le pays et s'aligne avec son mandat en vertu de la *Loi sur les langues autochtones*.

Dans le cadre de ce travail, la Commission a rédigé deux rapports intitulés *Poser les bases de la feuille de route de la formation des enseignants et des enseignantes en fluidité et immersion* et *parcours existants vers la formation des enseignants et des enseignantes en immersion linguistique autochtone*, ainsi que la *feuille de route pour la formation des enseignants et des enseignantes en fluidité et immersion* afin d'acquérir une meilleure compréhension des initiatives de formation des enseignants et des enseignantes en fluidité, compétence et immersion au Canada.

La Commission invite les promoteurs qualifiés à diriger et mener la prochaine phase de recherche de cette initiative, en collaboration avec la Commission et ses partenaires, afin d'explorer comment les recommandations de la *feuille de route* peuvent être davantage mises en œuvre afin de permettre des voies de formation de la fluidité et de l'immersion des enseignants et des enseignantes à travers le Canada. Cette phase de la recherche continuera d'être informée par les défenseurs des langues, les experts et les priorités communautaires afin

de faire avancer les objectifs de l'Initiative de formation des enseignants et des enseignantes sur la fluidité et l'immersion et le mandat de la Commission de manière plus large.

Objectif

Dans le cadre des travaux continus liés à l'Initiative de formation des enseignants et des enseignantes par fluidité et immersion, la Commission mènera des recherches pour :

- Mieux comprendre le paysage actuel de la formation des enseignants par immersion au Canada et dans le monde entier ;
- Explorer en profondeur les conditions nécessaires pour permettre efficacement les parcours de formation par immersion, les stratégies et approches de recrutement et de rétention des enseignants et des enseignantes ; et
- Élaborer un rapport ou une stratégie correspondante (y compris des recommandations) qui fasse progresser les recommandations énoncées dans la *feuille de route*.

L'objectif de cette demande de propositions (RFP) est de sélectionner un promoteur pour concevoir, diriger et mener le cadre de recherche défini. En travaillant étroitement et en collaboration avec la Commission, le promoteur retenu devra :

1. Concevez la méthodologie qui englobe la portée, les objectifs et l'étendue du travail de recherche.
2. Dirigez l'initiative de recherche, y compris la conception et la mise en œuvre des activités clés, informées par la Commission, les défenseurs linguistiques, ses partenaires, les priorités communautaires et les recommandations définies dans la *feuille de route*.
3. Élaborer et finaliser un rapport ou une stratégie (y compris des recommandations) issus de la recherche qui fasse progresser les conditions nécessaires pour permettre efficacement les parcours de formation des enseignants et des enseignantes en immersion.

Champ d'action

Le promoteur retenu devra livrer le travail en composantes progressives, notamment :

Phase 1 : Planification, conception et gestion de projet

- Collaborez étroitement avec la Commission pour comprendre l'intention et les objectifs de la recherche, y compris des bilans réguliers et des mises à jour de planification.

- Développer une méthodologie de recherche pour engager de manière significative les champions linguistiques, les partenaires et les communautés, dont les priorités guideront le travail.
- Planifiez et concevez un plan de travail détaillé pour saisir l'étendue du travail, incluant les délais ainsi que les indicateurs de suivi et d'évaluation.

Phase 2 : Stratégie de mise en œuvre et de recherche

- Dirigez les activités de recherche inspirées par la vision de la Commission, des défenseurs des langues, des communautés et des experts en formation des enseignants et des enseignantes en immersion.
- Identifier les thèmes liés à la pénurie d'enseignants et d'enseignantes en immersion ou en langue autochtone, ainsi qu'aux approches de recrutement et de rétention au Canada et dans le monde.
- Élaborer, affiner et finaliser un rapport ou une stratégie (avec recommandations) pour faire avancer la *feuille de route* permettant des voies de formation de la fluidité et de l'immersion des enseignants et des enseignantes.

Livrables

Les livrables anticipés incluent :

- Cadre méthodologique détaillé décrivant les approches d'engagement et de recherche
- Rapport préliminaire présentant les résultats de recherche pouvant éclairer les indicateurs de suivi et d'évaluation du développement.
- Rapport ou stratégie correspondant, informé par les résultats préliminaires de la recherche, pour s'appuyer sur les recommandations de la *feuille de route* en soutien aux initiatives de formation des enseignants et des enseignantes en fluidité et immersion.

Attentes du projet

Le promoteur qui a réussi doit :

1. Reflètent une compréhension approfondie de la vision et du mandat de la Commission, ainsi qu'une compréhension approfondie de l'Initiative de formation des enseignants et des enseignantes en fluidité et immersion, des livrables de recherches précédentes et de la *feuille de route*.
2. Démontrer un engagement fort à engager les parties prenantes, partenaires, communautés et détenteurs de droits de manière significative et respectueuse.

3. Dirigez ce travail sur la base des principes de confiance, de réciprocité et d'humilité culturelle.

Exigences des promoteurs

Le / La soumissionnaire doit posséder :

- Expérience démontrée dans la conduite de recherches et l'engagement communautaire/parties prenantes dans le domaine de la revitalisation des langues autochtones, mené par les Autochtones, basé sur les forces et collaboratif.
- Une solide compréhension du mandat et des objectifs de la Commission concernant l'Initiative de formation des enseignants et des enseignantes en fluidité et immersion.
- Expérience de travail dans des environnements complexes, divers ou sensibles.
- Capacité à traduire des questions de recherche complexes en récits accessibles et convaincants, incluant des reportages, des résumés et des stratégies.
- Capacité à livrer un travail de haute qualité dans les délais et le budget.
- Compétence culturelle et expérience de travail avec les peuples et communautés autochtones, de manière respectueuse, relationnelle et inclusive.
- Références solides de projets similaires.

Spécifications Budget

Un budget maximal de 95 000 \$ a été alloué pour la réussite des travaux définis dans la RFP.

Instructions de soumission de la proposition

Toutes les propositions doivent être reçues par le Bureau du Commissaire aux langues autochtones au plus tard **le 5 juin 2026 à 17h EST**.

Toutes les propositions doivent clairement identifier le nom du promoteur et seront acceptées électroniquement au format PDF. L'objet doit être le suivant :

« RFP – Recherche sur la formation des enseignants et des enseignantes en fluidité et immersion ».

Les propositions soumises doivent être envoyées par courriel à :

Ashley Keays, responsable exécutive

ashley.keays@ocil-ila.ca

Exigences de soumission de propositions

Toutes les propositions doivent inclure les informations suivantes :

1. Résumé exécutif décrivant la compréhension du projet et de l'approche par le promoteur concerné.
2. Expérience pertinente en recherche, engagement communautaire, élaboration de méthodologies et rédaction de rapports (avec échantillons).
3. Qualifications et capacités pertinentes à cette demande de revenus.
4. L'organisation du projet, y compris les membres de l'équipe et les rôles.
5. Approche et méthodologie proposées.
6. Calendrier du projet et étapes clés.
7. Références clients (minimum trois), y compris les coordonnées.
8. Répartition des coûts (en \$CAD, HST inclus) en accord avec le budget spécifié.

Critères d'évaluation

La Commission sélectionnera le/la soumissionnaire qui, à sa seule discrétion, répond le mieux aux besoins globaux de la Commission. Voici un résumé des considérations générales qui seront utilisées pour déterminer le/la soumissionnaire qui seront sélectionnés :

Critères	Répartition
Expérience et expertise pertinentes du cabinet	20%
Compréhension du contexte et des objectifs	25%
Plan de travail et méthodologie proposés	20%
Compétence culturelle et alignement avec les valeurs de la Commission	15%
Prix total aligné avec le budget spécifié	20%

Calendrier

Les dates suivantes sont fixées à des fins d'information et de planification et peuvent être modifiées à la seule discrétion de la Commission.

Description des livrables	Date due
RFP publiée/Annoncée/Publiée	22 mai 2026
Date limite pour répondre aux questions	3 juin 2026
Date limite de soumission des propositions	5 juin 2026
Réalisation des évaluations de propositions	10 juin 2026
Sélection finale	12 juin 2026
Date estimée de début du contrat : 16 juin 2026 – 31 octobre 2026, sous réserve des approbations internes finales.	16 juin 2026

Le calendrier est provisoire et peut être modifié par la Commission, à sa seule discrétion, à tout moment avant la date limite de soumission de la proposition.



Droits de la Commission

La Commission se réserve le droit de :

1. Rejeter toute ou toutes les propositions reçues en réponse à cette demande de propositions ;
2. Engager des négociations avec un ou plusieurs partisans ;
3. Accepter toute proposition, en tout ou en partie ;
4. Annulez ou réémettez la demande d'offres à tout moment ;
5. Vérifier les informations fournies dans les propositions ; et
6. Attribuer des travaux de suivi sans autre concurrence.

Cette demande d'offres est émise uniquement dans le but de solliciter des propositions et ne constitue pas un appel d'offres, sauf indication expresse. La Commission n'est pas responsable des coûts, dépenses ou réclamations engagées par les promoteurs en lien avec la préparation ou la soumission d'une proposition. La soumission d'une proposition de proposition témoigne de la compréhension de ces conditions par le promoteur de ces conditions.

Dispositions supplémentaires

Prix : Les entrepreneurs doivent fournir un prix fixe, incluant les frais administratifs, les frais de déplacement, les coûts des matériaux, la traduction, l'impression des concepts provisoires et le HST.

Confidentialité : Les réponses à cette RFP seront considérées comme des informations confidentielles par la Commission et seront utilisées uniquement pour la sélection du soumissionnaire retenu.

Clarification/Questions : Toutes les propositions seront acceptées. Les demandes de clarification et/ou questions concernant cette RFP doivent être adressées par écrit à : [Insérer le nom et l'adresse courriel]

Réponses/Soumission : Seules les soumissions respectant la date limite seront prises en compte. Les réponses à cette RFP doivent être reçues avant la clôture des travaux à 17h EST le 5 juin 2026.

Les soumissions doivent être envoyées par courriel à : ashley.keays@ocil-ila.ca